



Brexit soyez prêts !

« La Douane vous accompagne » euh... Mais qui accompagne la Douane, au fait ?!?



Monsieur le Président du CHSCT des Finances de Paris,

En vue du BREXIT le 1^{er} janvier 2021, les moyens mis en place par l'administration des Douanes ne sont aucunement à la hauteur de l'enjeu. En effet, les conséquences de l'arrivée d'une frontière tierce en plein cœur de la capitale sont multiples. L'administration semble manifestement tétanisée et/ou dans le déni de celles-ci, quant au futur travail réel des agents des douanes : taxation des marchandises, détaxe, contrôle aux arrivées, dédouanement, contrôle du régime TIR (transport international routier), transit, carnet ATA (admission temporaire)...

Malgré l'échéance qui approche à grand pas, le flou demeure toujours quant aux procédures nouvelles auxquelles des centaines d'agents vont être confrontés.

Il n'y a pas de présentation globale des conséquences de cette échéance sur tous les aspects « métier » en Douane, et partant, sur les conditions de travail qui vont en découler.

En dépit de l'annonce de la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne depuis 4 ans, aucune infrastructure n'a été adaptée. Parmi les exemples les plus triviaux :

- pas d'aménagement d'une zone sous douane (garantissant le bon suivi du régime douanier des biens et personnes -en cas de crise sanitaire notamment...);
- pas de zone de contrôle (avec banc de visite, etc.) dans la zone d'arrivée des trains EUROSTAR ;
- aucun espace de contrôle alloué aux camions TIR au bâtiment VITALYS, malgré nos demandes réitérées depuis des années pour obtenir une zone sécurisée pour les agents.

La question des moyens humains se pose également au regard du nombre de voyageurs attendus.

Hors situation sanitaire actuelle, 18 trains EUROSTAR minimum se suivent sur une journée, chacun pouvant embarquer jusqu'à 950 voyageurs! C'est donc entre 10 000 et 15 000 personnes qui franchiront cette nouvelle frontière chaque jour..

Ainsi, à la Brigade de surveillance intérieure du Trans-Manche (BSITM), combien d'agents seront dédiés aux contrôles à l'arrivée des trains anglais ? Quelle sera l'organisation de la ressource humaine (RH) pour assurer la mission de taxation (abondant le budget communautaire...) ?

Y aura-t-il des changements d'horaires, de régime horaire ou encore une augmentation des effectifs ?
Quid de la prise en charge des autres missions de Lutte Contre la Fraude (LCF) en gare ?

La consigne donnée aux agents de la BSITM était de privilégier la fluidité du trafic ferroviaire EUROSTAR à l'arrivée et au départ des trains, au détriment du contentieux : les formations BREXIT dispensées aux agents de l'unité ne comprennent pas de volet contentieux : un comble!

À l'aune des effectifs et des espaces dédiés au travail des agents des Douanes, les possibilités de contentieux seront de toute façon amoindries !

En conséquence, l'administration a-t-elle prévu un réaménagement des espaces de travail dans la gare du Nord ? Des formations BREXIT en continu ? Des pas à pas procéduraux ?

Les agents des douanes se sentent pour beaucoup pris dans un conflit de valeur et otages d'injonctions contradictoires à ce sujet... Il en va des interrogations, voire des inquiétudes (et de la santé le cas échéant) de 125 agents des Douanes, sur qui depuis plusieurs années, il est soufflé le chaud et le froid sur tous ces sujets. Ce « supplice chinois » est en soi inadmissible et doit donc cesser.



Nous exigeons que cesse enfin le petit jeu du « ni oui ni non » ou de « stop & go » qui dure depuis le vote du BREXIT. Ainsi nous demandons pour tous les agents concernés :

- la communication d'une présentation officielle des futurs travaux du projet de la nouvelle gare du Nord ;
- une réponse ferme sur la présence de douaniers dans le nouveau terminal EUROSTAR car rappelons au passage que la Douane opère la mission de sûreté sans aucune faille depuis 1994 !
- des infrastructures adaptées au nombre d'agents et aux missions (détaxe, taxation, sûreté, contrôles...).

À l'origine, il était prévu qu'une brigade de Lille (créée spécifiquement pour cela) effectue les formalités de taxation à bord des trains EUROSTAR. SOLIDAIRES avait déjà alerté l'administration sur la difficulté et les limites du contrôle en embarqué au départ de Londres.

Ainsi, les passagers en provenance du Royaume-Uni devaient arriver en France, en gare du Nord, sans aucune présence douanière à l'arrivée des trains EUROSTAR, avec pour seule « indication » une signalétique menant à une aubette de taxation située/écartée le long du quai de gare baptisé... « zéro » (ça ne s'invente pas...).

Cette aubette devait être, non pas pourvue de douaniers (!), mais d'un « téléphone public » pour que les usagers puissent contacter d'hypothétiques douaniers, très possiblement déjà pris sur d'autres missions, afin qu'ils se rendent à l'aubette pour effectuer les formalités douanières demandées.

Un contact uniquement possible, était-il précisé, si les horaires de l'unité correspondaient... à l'arrivée des trains !! Dans le cas contraire, les formalités douanières pouvaient, d'après la hiérarchie, être effectuées *a posteriori*... un autre jour donc ! En clair : être taxé, mais sur la base du volontariat ???

La vieille cabine téléphonique revient ! Sans doute pour sauver la « Frontière SMART », vendue à grands renforts de visuels plus ou moins alléchants sur notre futur¹.

La récente visite du ministre le 10 décembre dernier à la gare du Nord a mis en exergue les nombreux dysfonctionnements du projet.

Les locaux de la BSITM par exemple, sont en chantier global de remise à neuf intégrale, jusqu'à la mi-janvier !

Cette visite ministérielle ayant sans doute permis de faire remonter la vision/gestion totalement irréaliste de cette nouvelle frontière tierce, de nouvelles consignes sont apparues. Il a donc été décidé de poster des agents des Douanes sur les quais à l'arrivée des passagers en provenance de la Grande-Bretagne et dans l'aubette de taxation qui précisons-le, n'est en fait qu'un vulgaire algéco...

Si cette nouvelle consigne de poster des agents à l'arrivée des trains demeure plus conforme à la législation en vigueur en matière de frontière tierce, qu'en est-il de la gestion des procédures contentieuses qui pourrait découler de ces contrôles pour les agents non formés à la législation tierce ?

Nous ne pensons toujours pas que ces nouvelles directives soient suffisantes et adaptées, au regard des points évoqués ci-dessus. Aucune présentation/répétition du dispositif dans sa globalité, avec toutes les éventualités prévisibles, n'a été tenue en amont du BREXIT, aux agents concernés, pour que ceux-ci, puissent décemment exercer leurs missions !

Pour toutes ces raisons, SOLIDAIRES Finances demande la tenue d'un CHSCT extraordinaire avant ce 31 décembre 2020.

Cette demande est également justifiée au regard du décalage flagrant entre la communication officielle et l'incertitude totale de ce que sera le profil de la relation douanière avec l'Angleterre.

Pourtant, le BREXIT semble être l'obsession de la communication de notre administration, si l'on en croit les tweets du compte twitter de la DGDDI² ne cessant de vanter le concept de « *frontière intelligente* ».

Tout cela génère questions et inquiétudes légitimes des agents sur l'organisation du travail en lien, pour l'ensemble des services du ressort du CHSCT, soient les branches Administration Générale (AG), Opérations Commerciales (OP-CO) et Surveillance (SURV).

Des éléments arrivent au compte-gouttes et donc génèrent de nouvelles interrogations et inquiétudes, de fait.

Par ailleurs, et plus problématique encore, une partie de ces informations arrive par d'autres canaux que l'administration³...

Qui plus est, depuis dimanche 20 décembre 2020 au soir, des mesures d'embargo/fermeture des frontières ont été déclenchées au regard d'une évolution de la souche de Covid-19 en circulation sur le territoire anglais. Ces mesures sont susceptibles d'évoluer dès mercredi matin.

Quelles seront les répercussions sur les conditions de travail et les missions des agents concernés ?

Dans l'attente, bien cordialement,

Les représentants de SOLIDAIRES Finances au CHSCT de Paris

Paris, le mardi 22 décembre 2020

¹ <https://mag.wcoomd.org/fr/magazine/omd-actualites-88/smart-borders-a-few-words-about-the-theme-of-the-year>

² https://twitter.com/douane_france/status/1341073950051360769 https://twitter.com/douane_france/status/1339556954277076995

³ <https://www.europe-infos.fr/actualites/1695/EUROSTAR-previent-les-voyageurs-de-sattendre-a-des-controles-douaniers-a-partir-du-1er-janvier>



Syndicat SOLIDAIRES Douanes

93 bis rue de Montreuil – boîte 56 – 75011 PARIS / contact@solidaires-douanes.org / + 33 (0)1 73 73 12 50

<http://solidaires-douanes.org/>



SolidairesDouanes



SolidR_DOUANES



solidaires_douanes